



Monteur-mécanicien (vitrier) / Monteuse-mécanicienne (vitrière)

Description du métier

- Installe et répare des produits verriers ou tout autre ouvrage similaire fait de métaux ou de matériaux de substitution (secondaires au verre), tels que différentes sortes de vitres et d'encadrements, de panneaux tympans, d'objets d'ornementation ou de décoration, de revêtements préfabriqués, de murs rideaux (préfabriqués ou non), de portes, de fenêtres, de portes de garage, de devantures ou d'ouvrages similaires en feuilles ou en moulures de métal.

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en installation et en fabrication de produits verriers, et présenter une garantie d'emploi d'un employeur enregistré à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de 3 mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier;
- Des mesures existent pour augmenter la présence des femmes sur les chantiers : consultez-les à mixite.ccq.org.

RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir complété les 3 périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (6 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir des connaissances liées à l'application des notions de mathématique, aux formes géométriques, ainsi qu'à la lecture de plans et de devis;
- Avoir une bonne condition physique;
- Être capable de déplacer des objets lourds et de travailler en hauteur;
- Être minutieux et avoir une bonne dextérité manuelle;
- Respecter les règles de santé et de sécurité du travail.

Salaires annuels moyens*

Apprenti**	38 022 \$
Compagnon***	50 968 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	64 987 \$
Proportion****	76 %

- * Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives.
 ** Salaire moyen des diplômés admis en 2017, pour les 12 mois suivant leur admission.
 *** Salaire moyen, en 2018, des personnes ayant rapporté au moins 1 heure de travail.
 **** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2018. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2014-2017	2018
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	160	183

Salaires horaires* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	23,81 \$	24,09 \$	21,40 \$
2 ^e période	27,78 \$	28,11 \$	24,96 \$
3 ^e période	33,74 \$	34,13 \$	30,31 \$
Compagnon	39,69 \$	40,15 \$	35,66 \$

* Salaire en avril 2019.

Volume de travail par secteur



Perspectives d'emploi



- En 2018, on comptait 2 513 monteurs-mécaniciens (vitriers) dans l'industrie de la construction. Près de la moitié de ce nombre étaient des apprentis. Il y a eu 577 employeurs qui ont fait appel aux services des monteurs-mécaniciens (vitriers), en 2018;
- Presque l'ensemble du volume de travail des monteurs-mécaniciens (vitriers) se fait dans le secteur institutionnel et commercial, secteur qui inclut les immeubles résidentiels en hauteur. Ce secteur demeurera important, dans les prochaines années;
- Il y a eu 183 nouveaux apprentis admis dans l'industrie, en 2018. C'est un nombre supérieur à la moyenne annuelle des 4 dernières années (160). Au cours de sa première année de travail, un apprenti gagne, en moyenne, 38 000 \$. Les compagnons travaillant au moins 500 heures reçoivent un salaire annuel moyen de 65 000 \$;
- Les perspectives professionnelles pour les monteurs-mécaniciens (vitriers) sont excellentes, car leur demande est en hausse et que les travailleurs sont actuellement peu disponibles.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles –
Installation et fabrication de produits verriers (5282)

Durée de la formation : 1 350 heures

Préalables scolaires : Catégorie 1*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans les régions suivantes :

- Capitale-Nationale
- Laval



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org

Nombre de salariés actifs en 2018

Abitibi-Témiscamingue	41
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	36
Côte-Nord	19
Estrie	69
Île de Montréal	270
Laval-Laurentides-Lanaudière	1 001
Mauricie-Bois-Francs	99
Montérégie	440
Outaouais	105
Québec	354
Saguenay-Lac-Saint-Jean	68
Extérieur et Baie-James	11
Total	2 513

Nombre de femmes actives dans le métier 18

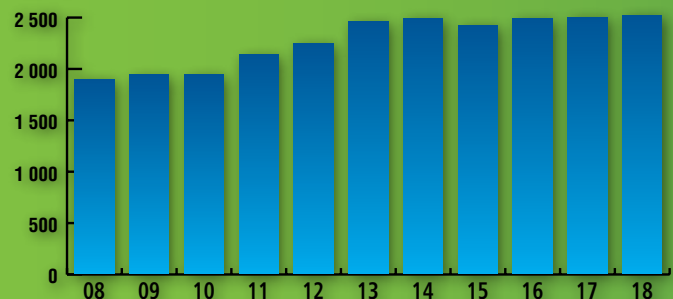
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Monteur-mécanicien (vitrier)	9 %
Ensemble des métiers et occupations	16 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs de 2008 à 2018



Âge de la main-d'œuvre en 2018

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	33	50 %	44 %	6 %	1 073
Compagnon	43	16 %	61 %	23 %	1 440
Total des monteurs-mécaniciens (vitriers)	39	31 %	53 %	16 %	2 513
Ensemble des métiers et occupations	39	26 %	58 %	16 %	165 321